

L'école Julien Cochin,  
c'est mon école !



**Ecole primaire Julien Cochin JUMEAUVILLE**

**64 Grande Rue**

**78 580 Jumeauville**

**01 30 93 98 88**

## **COMPTE-RENDU**

**du CONSEIL D'ECOLE séance du 15 novembre 2018**

Sous la présidence de Madame LIBERPRE, Directrice de l'école, en présence :

Les enseignantes : Mesdames LIBERPRE, CHAUSSIDON, LEBRET.

Les Parents d'élèves : Mesdames ALLILI, DELAUNE, ROCA, ROUSSEAU-CHEVALLIER et BELLEREE-PROTOPOPOFF.

Représentant de la Mairie : Monsieur LANGLOIS, maire de Jumeauville, Monsieur CABARET, représentant de la commune de Jumeauville.

Absents excusés : Monsieur CHEREL, Inspecteur de la Circonscription, Monsieur BOUGOUIN, représentant de la commune de Jumeauville.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

### **Nomination d'un secrétaire de séance**

Nomination d'un secrétaire : Mme Chaussidon

### **1/ Présentation de l'équipe**

Directrice : Sonia Liberpré et enseignante des GS-CP-CE1.

CE2-CM1-CM2 : Mesdames Chaussidon (sauf le mardi) et Kuntz (mardi).

PS-MS-GS : Madame Lebret.

### **2/ Effectifs, répartition**

- Effectifs et répartition

Mme Lebret : 20 PS, 13 MS matin = 33 élèves et 4 GS l'après-midi (les PS sont à la sieste.

Ceux qui restent à l'école, reviennent dans leur classe à 16h)

Mme Liberpré : 4 GS, 6 CP et 11 CE1 (-1 : départ) = 21 élèves (matin) et CP+CE1 = 17 (après-midi)

Mmes Chaussidon et Kuntz : 12 CE2, 8 CM1 et 9 CM2 = 29 élèves

Ce qui représente un total de 83 élèves.

### **3/ Résultats des élections, présentation des parents élus**

Il y a eu 121 inscrits et 82 votants. Le taux de participation est de 67,77 % (contre 65,63%).

Parents élus sont : 3 titulaires et 3 suppléants

Mesdames BELLEREE-PROTOPOPOFF, ROUSSEAU-CHEVALLIER et DELAUNE sont les titulaires. Mmes ALLILI et ROCA ainsi que Monsieur OLOLO-OTTINO sont les suppléants.

#### **4/ Règlement intérieur de l'école**

Le règlement intérieur est distribué et lu.

Attention, les absences doivent être justifiées par écrit, dans le cahier de liaison. Les SMS ne sont pas validés.

Mme Lebret demande à ce que les parents des maternelles lui donnent le cahier de liaison s'il y a un mot lui étant adressé. Elle ne peut pas regarder dans chaque sac.

Changement : le LSU est communiqué une fois par semestre.

Point sur les billes : tolérées si chaque enfant respecte les conditions d'utilisation expliquées aux élèves.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

#### **5/ Horaires, sécurité**

- Madame Liberpré rappelle les horaires de l'école et l'importance de les respecter, surtout dans le cadre du plan sécurité et sûreté en cours.

En outre, Mme Liberpré explique que la grille doit impérativement être fermée à 9h afin qu'elle-même puisse aller assurer son service dans sa classe, ce qui oblige Mme Fèvre (ATSEM) à quitter son poste pour aller ouvrir aux retardataires. La sécurité est donc engagée et cela n'est pas admissible.

Un mot sera mis dans le cahier de liaison pour que chacun soit conscient des responsabilités engagées.

De même, elle demande à ce que les agents et les élus qui doivent intervenir dans l'école ne viennent plus aux horaires de classe mais plutôt en dehors, on éventuellement aux récréations.

- PPMS : L'exercice « alerte-intrusion » a eu lieu le jeudi 11 octobre 2018, entre 11h et 11h30.

L'exécution de cet exercice a consisté à adapter une posture de protection et adopter un comportement adapté. Les élèves ont bien réagi et ont été efficaces.

Madame Liberpré explique que les élèves sont entraînés régulièrement en fonction de leur âge.

- L'exercice de sécurité du premier trimestre a eu lieu le vendredi 12 octobre et révèle que les conditions de sécurité sont bonnes (2 minutes 01 seconde contre 1 minute 58 secondes à la même période l'année dernière).

- Madame Liberpré demande à M. le Maire s'il est toujours prévu de modifier les escaliers au niveau des portes de secours afin de faciliter l'accès aux handicapés.

De même, elle demande quand les enseignantes des classes élémentaires pourront disposer des clés des classes. Monsieur le Maire répond qu'il va faire le nécessaire rapidement.

## **6/ OCCE**

- Présentation du bilan de l'année dernière : Actuellement, le solde est de 3788, 03 €.

La kermesse a rapporté 2 301,32 euros (recettes : 3069 €, dépenses : 917,68 €).

Les photos de groupe ont rapporté 655€50.

L'école a déjà effectué beaucoup d'achats de fournitures scolaires (fichiers d'élèves notamment car le budget mairie par élève a été moins important compte tenu de la hausse des effectifs. M. le Maire prend en compte cette remarque et précise que l'effectif sera pris en compte lors du prochain conseil), ainsi que de livres sur la guerre 14-18 par exemple.

## **7/ Projets d'école, de classes et divers**

Rappel des objectifs prioritaires du projet d'école :

Maîtrise de la langue et du langage.

Enseignement des mathématiques en particulier l'exploitation des données.

Parcours culturels de l'élève en lien avec l'Histoire, la géographie et les sciences.

Différents projets se dessinent pour cette année scolaire :

- Le thème de cette année est « voyage en Europe », afin de continuer le projet de l'année dernière (voyage autour du monde).
- Projet : centenaire de l'armistice du 11 novembre : travaux pour l'exposition ;
- Marché de Noël avec productions artistiques : Le conseil d'école propose le vendredi 14 décembre à 16h30 à l'école, accompagné d'une vente de gâteaux et de boissons chaudes (appel aux parents volontaires) et de chocolats (ateliers chocolat par les enfants) (suivi le lendemain de l'événement organisé par la caisse des écoles (calèche et remise des cadeaux). Le repas de Noël, ainsi que le spectacle proposé aux enfants, auront lieu quant à eux le jeudi 20 décembre.
- Projet chorale de nouveau pour cette année car le bilan a été très positif.
- Colore ton jeudi (objectifs : apprendre les couleurs aux PS et EMC : travailler autour de l'unité d'un groupe) : jeudi 8 : jaune.

Prochains jeudis : le 22/11 : bleu ; le 6/12 : rouge ; le 20 : élégant (repas de Noël).

- Potager : Mme Liberpré demande à M. le Maire quand le potager pourra être nettoyé afin de semer des bulbes de fleurs à récolter au printemps. Monsieur le Maire indique que cela aura lieu dès que possible.

- D'autres projets viendront dans l'année.

## **8 et 9/ Photographie, piscine**

- La photographie individuelle aura lieu le lundi 26 novembre.

- Piscine : du CP au CM2 : 1ère séance le lundi 10 décembre, après-midi, à la piscine d'Aubergenville. 10 séances. Un mot sera distribué aux familles concernées afin de rappeler les affaires à préparer chaque lundi.

#### **10/ Informations sur les démarches entreprises pour l'ouverture de la quatrième classe**

Point que les parents délégués ont demandé d'ajouter à l'ordre du jour. La parole leur est donnée.

Un RDV avec l'Académie a eu lieu. La décision de mettre une personne en plus à 50% a été prise. Les parents informent le conseil d'école que la possibilité d'allouer un autre demi-moyen permettant de couvrir la journée sera envisagée.

- Prévision : Prochain Conseil certainement le jeudi 21 mars 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.

A Jumeauville, le 15 novembre 2018

La présidente  
Madame LIBERPRE

La secrétaire  
Madame CHAUSSIDON

Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale
- Monsieur le Maire de Jumeauville
- Messieurs les représentants de la commune de Jumeauville
- Mesdames et Monsieur les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames les membres de l'équipe enseignante